

Compte-rendu du Conseil municipal du 16 juillet 2014

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux des séances de 13 et 20/06/2014.
2. Délibération : Décisions modificatives.
3. Délibération complémentaire pour le régime indemnitaire.
4. Proposition de projets de délibération et de convention pour la constitution d'un groupement de commandes relatif à l'achat du gaz.
5. Délibération : Travaux d'investissement en forêt.
6. Délibération : Etude préliminaire et avant-projet pour les aménagements de sécurité des rues de Dampierre, de la Libération et des Grands Champs.
7. Délibération : Emploi Avenir.
8. Questions diverses.

Présents :

Pacquot Nicolas, Maire
Bonfils Thierry 1^{er} Adjoint
Ballay Marielle 2^{ème} Adjoint
Coppi Roger 3^{ème} Adjoint
Balland Benoît
Bernardin Yvelyne
Coulon Philippe
Dessenne Christophe
Fierobe Anthony
Gazeaux Olivier
Humbert Thierry
Quellec Annik
Pessonneaux Claude

Absents excusés :

- Dayt Thierry, pouvoir à Ballay Marielle
- Trutt Joël, pouvoir à Bonfils Thierry

1. Approbation des procès-verbaux des séances des 13 et 20/06/2014

Les comptes-rendus ont été approuvés à l'unanimité.

2. Décisions modificatives

Les crédits alloués aux comptes 2184 et 2188 du budget communal se sont trouvés insuffisants et le Maire propose à l'assemblée de voter les crédits ci après-indiqués :

- Transférer 1 250.00 € du chapitre 020 (*) au compte 2184 (« Mobilier » : Achat tables, chaises, bancs pour l'école).
 - Transférer 2 300.00 € du chapitre 020 (*) au compte 2188 (« Autres immobilisations corporelles » : achat vidéoprojecteur, écran).
- (*) Chapitre 020 « dépenses imprévues investissement »

Il est également nécessaire de voter les crédits suivants dans le budget eau :

- Ajouter 1 057.45 € au compte 002 recettes
- Ajouter 1 057.45 € au compte 002 dépenses
- Ajouter 1 057.45 € au compte 7011 (vente d'eau)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote ces sommes.

3. Régime indemnitaire

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un agent a été nommé, par promotion interne, au grade de rédacteur (délibération du 20/01/2014).

La délibération du 15 novembre 2002, fixant les attributions du régime indemnitaire pour les différentes filières, ne prévoyait pas ce grade. Il est donc nécessaire de la compléter afin de mettre en adéquation la nomination au grade de rédacteur et le régime indemnitaire lui correspondant.

Pour les autres filières, la délibération du 15 novembre 2002 est maintenue.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

4. Groupement de commande pour l'achat du gaz

Depuis l'ouverture du marché du gaz à la concurrence, deux types d'offres coexistent :

- Les tarifs régulés proposés par les fournisseurs historiques.
- Les offres libres proposées par l'ensemble des fournisseurs.

La loi du 17 mars 2014 relative à la consommation a modifié l'article L 445-4 du code de l'énergie qui précise que les consommateurs finals non domestiques (les collectivités) ne sont plus éligibles à ces tarifs.

La Commune est concernée par cette extinction des tarifs régulés et se trouve donc dans l'obligation de devoir mettre en concurrence les fournisseurs pour la fourniture de gaz naturel.

Dans le cadre du "Conseil en Energie Partagé", Pays de Montbéliard Agglomération propose aux Communes de constituer un groupement de commandes afin d'obtenir un prix le plus intéressant possible. Le contrat porte sur une durée de 4 ans. Ce tarif s'appliquera aux consommations de gaz de la mairie, de l'Ecole, du périscolaire, des logements communaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention.

5. Travaux d'investissement en forêt

Les devis de l'ONF sont bien supérieurs à ce que la commune avait prévu comme dépenses pour les travaux en forêt en 2014. Aussi la commission FORET doit refaire une proposition en ciblant les travaux prioritaires. Cette délibération est reportée au prochain conseil.

6. Etude préliminaire et avant-projet pour les aménagements de sécurité

Une première étude a été faite pour réaliser les aménagements de sécurité (trottoirs, rétrécissement de chaussées, aménagement des carrefours, chicanes, ralentisseurs...) et les enrobés pour la traversée du village (axe Dampierre – Colombier).

En vue de déposer un dossier de demande de subventions au Conseil Général avant le 31 octobre 2014, il doit être établi une étude préliminaire et un avant-projet par un Cabinet d'Etudes.

La commission VOIRIE-RESEAUX attend d'autres devis dans les prochains jours pour la mise en concurrence de cette étude.

La délibération est donc reportée au prochain conseil.

7. Emploi Avenir

Cette délibération avait été mise à l'ordre du jour en cas de difficultés de recrutement du personnel pour l'aide aux devoirs.

Elle est annulée, car le Maire a reçu 4 candidatures sérieuses ces derniers jours.

Nous utiliserons donc des contrats normaux à durée déterminée de 9 mois.

8. Questions diverses

- **CC3C**

Le compte-rendu du conseil communautaire est visible dans le panneau d'affichage place de la Résistance.

- **SECURITE**

- **Aménagement de la rue des Ecoles:**

- Rétrécissement de la chaussée à hauteur de l'école et mise à l'essai d'une circulation alternée avant la prochaine rentrée scolaire.

- **Aménagement du carrefour rue de Dampierre/rue des Ecoles/rue de Libération/rue du Chanois**

- Création d'une « oreille » devant la fontaine à l'aide de quilles pour « inciter » au respect du Stop.

- **Arrêtés municipaux**

- 1/ Mise en place d'un Céder le passage rue du Monument.

- 2/ Mise en place d'un Céder le passage rue des Essarts.

- 3/ Mise en place d'un Stop rue de l'Eglise (en arrivant depuis la Mairie) à hauteur du croisement rue de l'Eglise, rue des Prés sous la Ville.

- 4/ Accès au stade interdit à tous les véhicules à moteur en dehors de l'autorisation de la Mairie.

- 5/ Accès au site des carrières interdit à tous les véhicules moteurs.

INFORMATIONS

- **Mairie**

La Mairie sera fermée du **21 juillet au 8 août inclus**.

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser au Maire ou aux Adjoints.

- **Environnement**

Il est rappelé aux riverains que les haies longeant la voirie communale doivent être taillées afin de ne pas empiéter sur la rue ou les trottoirs.

- **Restriction d'eau**

Levé de l'arrêté portant restriction provisoire des usages de l'eau.

Actes d'incivilité

- **Drapeaux**

La coupe du monde de football est terminée : nous demandons aux personnes qui ont « emprunté » les drapeaux sur la façade de la Mairie le vendredi 4 juillet de bien vouloir les remettre en place ou les déposer en mairie.

- **Bombes artisanales**

Une plainte a été déposée car dans la nuit du 11 au 12 juillet, nous avons découvert des bouteilles plastiques avec de l'acide et divers composants aux abords de l'Ecole. Une bouteille vide de ce même acide se trouvait dans la fontaine rue de l'Eglise. Après un départ de feu courant juin dans l'escalier de l'Ecole, les faits sont très graves et nous avons demandé une surveillance particulière à la gendarmerie.

- **Fleurissement**

Une plainte a été déposée, la jardinière au croisement rue de l'Eglise et rue de la côte a été renversée. Le coût de la remise en état s'élève à 100€.

Les commissions

<ul style="list-style-type: none">• Commission Travaux / Patrimoine / Accessibilité / SIVU :<ul style="list-style-type: none">✓ Tonte totalité commune✓ Nettoyage du monument✓ Peinture Ecole classe CM1 CM2✓ Fourniture peinture pour logement communal. Travaux effectués par les locataires
<ul style="list-style-type: none">• Commission Information Communication:<ul style="list-style-type: none">✓ Relecture du compte rendu.✓ Début Etude informatique et téléphonie
<ul style="list-style-type: none">• Commission Urbanisme P.L.U - Environnement :<ul style="list-style-type: none">✓ Réception dossier définitif du plan local d'urbanisme.✓ Etude de la demande du permis de construire de Monsieur BERTRAND Alexandre, lotissement sous le Fays : avis favorable.✓ Etude de la demande de modification du permis de construire de Monsieur GEOFFROY Olivier, lotissement sous le Fays : avis favorable.
<ul style="list-style-type: none">• Commission Ecole Jeunesse Loisirs Vie associative<ul style="list-style-type: none">✓ Recrutement en cours dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires
<ul style="list-style-type: none">• Commission Forêt<ul style="list-style-type: none">✓ Chiffrage travaux forêt.
<ul style="list-style-type: none">• Commission Voirie Réseau<ul style="list-style-type: none">✓ Chiffrage remise en état rue sous le Fays✓ Chiffrage des aménagements de sécurité
<ul style="list-style-type: none">• Toutes les commissions<ul style="list-style-type: none">✓ Rencontre avec les habitants de la rue d'Ecot et de la rue sous le Fays : 23 propositions, suggestions, améliorations sont recensées et mises à l'étude.

QUESTIONS – REMARQUES – SUGGESTIONS

A remettre en Mairie daté et SIGNE

Nom.....Prénom.....

Vous pouvez contacter Nicolas PACQUOT au 06 52 61 85 85 ou par mail à l'adresse nicolas.pacquot@gmail.com.

Il vous est possible également de solliciter chaque commission pour poser vos questions ou soumettre vos propositions :

- par mail à l'adresse mairie.etouvans@wanadoo.fr
- directement à la mairie